

NICE

Opération pouvoir d'achat et soutien commercial



Stationnement en surface gratuit les deux week-ends avant Noël pour stimuler la fréquentation du centre-ville et l'activité. (Photo d'archives François Vignola)

Le conseil municipal a adopté, hier, trois mesures destinées à accorder des gratuités, des aides, à limiter les hausses des tarifs. La Ville va renouveler le plan stationnement pendant les fêtes

Christian Estrosi a pointé hier, lors du conseil municipal, une nouvelle hausse sur un an de l'activité commerciale, de 7 à 9 % selon les secteurs. Pour le maire de Nice, ce nouveau regain est « *lié à l'embellissement de la ville* ». D'autres actions, les gratuités de stationnement mises en place pour les fêtes de fin d'année, sont destinées à stimuler encore la fréquentation (*voir plus loin*).

Hier, lors du conseil municipal, Christian Estrosi a eu une approche globale en évoquant, la hausse des carburants et le chèque de 20 euros par mois qui sera mis en place par la Métropole au 1^{er} janvier : « *Moi qui suis écolo dans l'âme, je ne me reconnais pas dans les politiques punitives de transition énergétique. Le devoir de la collectivité est de compenser.* » Le conseil municipal a seulement pris acte de cette mesure.

Trois délibérations adoptées hier entraient dans le champ des compétences de la Ville.

Des gratuités

Notamment celle qui concerne le parc Phœnix avec, toujours au 1^{er} janvier, la gratuité pour tous les métropolitains, le premier week-end de chaque mois et lors des événements (les agents de la Ville, Métropole, CCAS bénéficient de la gratuité). La politique tarifaire de la Ville affiche pour l'ensemble des services payants une modération et même une baisse globale évaluée par Christian Estrosi à - 0,12 %. Mais l'opposition a interrogé : « *Sur 7788 tarifs on note 108 baisses et 120 augmentations* », a pointé Guillaume Aral (DVD). « *Un rappel sur dix ans mais où sont les nouvelles mesures* », s'est exclamé Patrick Allemand (Un Autre avenir pour Nice).

Les cadeaux du stationnement

Hors conseil municipal, la Ville a également annoncé, hier, qu'en plus de la gratuité de la première heure dans les dix parkings du centre-ville, et les 30 minutes de stationnement gratuites sur voirie instaurées depuis le début de l'année, le stationnement sur voirie sera totalement gratuit les week-ends des 15-16 et 22-23 décembre. 15 000 chèques-parkings, valables ces deux

mêmes week-ends, seront également distribués dans les jours qui viennent aux commerçants du centre-ville afin d'offrir à leurs clients trois heures gratuites de stationnement dans 4 parkings de la Régie parcs d'Azur: Corvésy, Marshall, Promenade des arts et Palais Masséna.

Un coup de pouce des commerçants

Enfin, avec l'association Nice Shopping, les commerçants pourront, dès le mois de décembre, payer des minutes de stationnement à leurs clients, directement depuis leur mobile grâce à l'application PayByPhone. Pour le lancement de ce dispositif début décembre, l'association Nice Shopping remboursera jusqu'à 100 euros aux 50 premiers commerçants.

Budget : 730 millions d'euros

Le budget principal qui s'équilibre à 730 270 314 euros a été adopté à la majorité, sans les voix de l'opposition (sauf Liliane Carreau) et avec l'abstention d'Auguste Vérola. Le fonctionnement s'élève à 550 millions et l'investissement, 180 millions d'euros, sera ainsi réparti : 85 millions d'euros en dépenses d'équipements

et 95 millions d'euros en remboursement de capital et opérations financières. Le niveau de l'autofinancement a été chiffré à 35,7 millions. Christian Estrosi a annoncé, en particulier, que la modération de hausse des charges de fonctionnement conclue avec l'Etat au moyen d'un contrat d'objectif (+0,75 %) allait être largement dépassée : « *Au compte administratif nous afficherons un taux négatif de - 0,07 %* ». Enfin la baisse annoncée de la dette est de 8 millions d'euros. Nous reviendrons sur ce budget voté en avance cette année.